

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader du gouvernement  
Édifice Pamphile-Lemay  
1035, rue des Parlementaires, 3<sup>e</sup> étage, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Leader,

Le 2 octobre 2025 était déposée, à l'Assemblée nationale, par le député de Matane-Matapédia, une pétition demandant de ne pas procéder à des restrictions budgétaires en éducation, afin que les services directs aux élèves ne soient pas affectés.

D'entrée de jeu, je tiens à rappeler qu'entre 2018-2019 et 2025-2026, l'enveloppe budgétaire du portefeuille Éducation est passée de 14,9 G\$ à 23,5 G\$, soit une croissance de 8,6 G\$ ou de 58 % en 7 ans. Tout au long de cette période, des investissements massifs ont été réalisés, dans le but :

- d'accroître la réussite et le bien-être des élèves (notamment par le programme de tutorat et les projets pédagogiques particuliers);
- de promouvoir la formation professionnelle;
- de veiller au déploiement de la maternelle 4 ans et d'ajouter des classes spécialisées;
- de bonifier l'aide alimentaire au primaire et au secondaire;
- de soutenir le personnel scolaire en valorisant et en mobilisant la profession (notamment en intégrant l'aide à la classe);
- d'investir dans l'entretien et dans l'amélioration du parc immobilier scolaire.

Ces exemples témoignent de l'engagement du gouvernement envers les élèves du Québec.

De plus, une enveloppe additionnelle de 540 M\$ a été annoncée en juillet dernier. Elle a été mise à la disposition des centres de services scolaires et des commissions scolaires afin de financer les services directs aux élèves.

Finalement, nous avons communiqué avec les directeurs généraux des centres de services scolaires et des commissions scolaires, le 22 octobre dernier, pour leur accorder davantage de souplesse dans la gestion des règles budgétaires, permettant la mise en œuvre complète du réinvestissement.

...2

Je compte maintenant sur leur engagement à déployer tous les efforts nécessaires pour préserver la qualité des services aux élèves tout en assurant une gestion responsable des fonds publics.

Veillez agréer, Monsieur le Leader, mes salutations distinguées.



Sonia LeBel